**PARCOURS DE FORMATION PERMIS BE**

Le formation BE est une formation prisée par les professionnels mais également par les particuliers dans le cadre de leurs loisirs (équitation, activités nautiques, sports mécaniques…). Toutefois, la conduite d’un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités et des connaissances particulières que vous devrez être en mesure de maîtriser correctement pour ne pas mettre votre sécurité et celles des autres usagers en danger. Le permis BE est nécessaire pour toute personne souhaitant conduire un véhicule relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque ou une semi-remorque ayant un poids total autorisé en charge supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3,5 tonnes et lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4250 kg.

**VOTRE PARCOURS DE FORMATION**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l’élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire.

**LE PARCOURS THÉORIQUE**

Le parcours théorique concerne les élèves devant passer l’épreuve théorique générale. Vous êtes concerné si votre Code n’est plus valable, c’est-à-dire si vous avez passé l’épreuve depuis plus de 5 ans ou si vous avez échoué plus de 5 fois à une épreuve du permis de conduire.

Le parcours théorique que nous vous proposons se déroule à la fois en agence et en ligne (via internet). Il porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d’un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

**LA FORMATION EN AGENCE**

Vous aurez la possibilité de vous entrainer via nos cours et séries Code les mardi et jeudi de 18h à 19h et le samedi de11h30 à 13h30. Tous nos cours de Code et tests de Code sont régulièrement mis à jour.

**LA FORMATION EN LIGNE**

Elle constitue le complément idéal de notre formation en agence et consiste à vous entrainer sur tablette, smartphone, ordinateur, n’importe quand et n’importe où à la condition que vous disposiez d’une connexion internet. Notre service Pass Rousseau propose des tests et cours de Code régulièrement mis à jour.

**LE PARCOURS PRATIQUE**

La formation pratique porte sur la conduite d’un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Avec l’un de nos enseignants BE titulaires d’une autorisation d’enseigner en cours de validité, vous serez amenés à travailler les 4 compétences et sous-compétences contenues dans le programme

de formation REMC (Référentiel pour l’Éducation à une Mobilité Citoyenne) et énumérées dans votre livret d’apprentissage. Aucun volume minimum de formation pratique n’est obligatoire.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement de l’ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul

- appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales

- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l’entourage et du mode de vie de l’élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail…, l’auto-évaluation.

Vous serez informé de votre progression tout au long de la formation et nos enseignants rempliront au fur et à mesure la fiche de suivi formation vous concernant.

Pendant qu’un élève conduit, vous l’observez, vous écoutez les explications et les conseils de l’enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

**LA FORMATION HORS CIRCULATION**

La formation hors circulation alterne théorie et pratique et a pour objectif l’acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l’utilisation en toute sécurité de ce type d’ensemble.

Notre enseignant vous préparera aux différentes étapes de l’épreuve pratique hors circulation et vous fera acquérir la technique nécessaire à la formation sur voie ouverte à la circulation.

Les leçons hors circulation s’effectuent sous la forme de module de 2 heures sur notre piste à Chanteheux. Après avoir acquis les qualités nécessaires pour appréhender les conditions réelles de circulation, vous débuterez la formation sur voie ouverte à la circulation.

La formation en circulation est destinée à travailler sur l’adaptation des comportements de conduite, des particularités de la conduite de ce type d’ensemble et des risques qui y sont associés.

Vous apprendrez également à observer toutes les consignes et attitudes avant de partir en circulation et, une fois en circulation, à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre.

Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de nuit (en hiver notamment), dans différentes conditions de circulation (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez également à partager la route avec les autres usagers et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. Une fois le niveau requis atteint, nous vous proposerons une date d’examen pour le passage de l’épreuve pratique hors et en circulation.